

Pôle communication
Tél.: 24 66 40

Vendredi 9 août 2019

INFO PRESSE

Isabelle Champmoreau, membre du gouvernement en charge notamment du handicap, et Jean-Gabriel Favreau, président de la commission de la jeunesse, des sports et des loisirs de la province Sud ont inauguré officiellement ce vendredi 9 août, la mise en service du tricycle à assistance électrique qui permettra aux personnes lourdement handicapées de se promener sur la promenade Pierre-Vernier.

Cet équipement a été acquis conjointement par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et la province Sud.

La passation s'est déroulée au Centre d'activités nautiques de Nouméa en présence des représentants des associations en charge de personnes porteuses de handicap, des enfants de la classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) de l'école François-Griscelli, et des athlètes handisport Nicolas Brignone et Pierre Fairbank.

Pour rappel, l'achat de cet équipement a été permis grâce à un appel à projets du gouvernement baptisé « handi'loisirs », destiné à soutenir à hauteur de 80 % les projets des collectivités visant à faciliter l'accès aux loisirs de plein air et de proximité des personnes en situation de handicap.

Les appels à projets handi'loisirs du gouvernement

- Le premier appel à projets handi'loisirs a été lancé en septembre 2017. Il consacrait une enveloppe de 13,5 millions de francs au financement de cinq projets (aménagement d'accès au parc des Grandes Fougères, à la plage de Nouré, etc.). Les noms des lauréats avaient été dévoilés en février 2018.
- La deuxième phase, dont les résultats ont été officialisés en octobre 2018, a permis au gouvernement de soutenir cinq nouveaux projets d'aménagement de sites de pleine nature à hauteur de 11,3 millions de francs (équipements handisport, accès à la baignade et à un parc communal, fauteuils de baignade, etc.).



- Un troisième appel à projets, dont la date limite de réception des candidatures a été fixée au 13 septembre prochain, vient d'être rendu public. Comme les précédents, il vise l'accessibilité aux loisirs de plein air et de proximité pour tous, ainsi que l'accès à la culture.

Comment utiliser le vélo à assistance électrique ?

Le tricycle peut être utilisé par des associations ou des particuliers à partir du Centre des activités nautiques (CAN) de la province Sud situé à la côte Blanche, au 29 de la promenade Pierre-Vernier.

Pour tous renseignements ou réservation, contacter le CAN au 20 52 00 ou au 74 78 20.